

Antony Agora

Citoyens
à Antony

Numéro 67

MARS 2006

Double langage

Jean Yves Sénant s'affirme comme le héros du logement social pourtant dans le BMO et dans l'indicateur Bertrand, il fait la promotion des promoteurs...Le maire d'Antony (et le député Devedjian) se disent vent debout contre le TGV mais en mairie, ils négocient avec RFF

La majorité municipale évoque la concertation nécessaire mais, sur le cinéma, seul l'avis (expert) de la directrice du "Sélect" compte, les spectateurs étant oubliés (parce qu'ils ne connaissent rien au cinéma!)

Des opposants (que par souci d'union et par absence de vindicte personnelle on ne nommera pas) votent avec la majorité municipale l'attribution des marchés publics pour le réaménagement somptuaire et inutile des places Mounié et Cassin, puis, au conseil municipal jouent les Matamores contre cette opération... D'autres votent en Communauté d'agglomération avec la droite locale, la possibilité de faire gérer le personnel de la Communauté d'Agglo par le privé, puis au conseil municipal, ils votent contre !

C'est de ce double langage que la politique souffre. Les politiques doivent aux antoniens et aux citoyens la vérité et ne pas sombrer dans une démagogie suicidaire à long terme.

Agora

Bulletin édité par l'association "Citoyens à Antony"
Membres du Collectif de rédaction : M. Baldit, M.C Cloison, J.C Desbordes, P. Delmotte, J.P. Duffet, F. Feuillade, J.M.Feuillade, J.F. Homassel, N. Hurtado, J.P. Jaugin, J.F. Moingeon, S.Poinat, P.Rufat.
Maquette, secrétariat de rédaction : Collectif AGORA
Directeur de la publication : J. M. Feuillade
41, rue Pierre Cot, Antony. tel. : 01.42.37.70.29.
Imprimerie spéciale : photocopies- duplicopies
Editeur : Association "Citoyens à Antony"

Conseil municipal:

Le maire se trompe de débat et présente le programme de l'UMP



L'aménagement des places Auguste Mounié et René Cassin en centre ville a été décrété urgence et priorité absolue pour le budget 2006...Coût estimé: plus d'un million d'euros!

Jean-Yves Sénant, maire intérimaire, s'est trompé de réunion... Le conseil municipal qui était convoqué le 2 mars dernier pour le débat d'orientations budgétaires s'est retrouvé dans un meeting organisé par les dirigeants locaux de l'UMP. D'orientations budgétaires il ne fut en effet guère question, leader par procuration de l'UMP, le maire désormais en charge des finances de la ville, présentait ni plus ni moins que le programme municipal du parti de Nicolas Sarkozy jusqu'en 2008 ou 2007 selon le calendrier électoral imposé par le Ministre de l'intérieur. En absence de public, le débat n'en fut pas moins édifiant...

Le programme du maire

C'est à une charge inhabituelle que le maire s'est, tout d'abord, livré dénonçant la situation financière déplorable faite par le Gouvernement aux collectivités locales. Chaque année, souligne le maire, les budgets communaux enregistrent un écart de l'ordre de 1% entre l'évolution de leurs dépenses et celle de leurs recettes. Cet écart, avertit Jean Yves Sénant, ne pourra être comblé que par une hausse des taux d'imposition...Difficultés d'autant plus aiguës que, dans notre ville, la charge des dépenses de personnel qui, du fait des transferts à l'agglomération, atteint désormais plus de 60% des charges de fonctionnement, évolue chaque année au minimum de près de 3%. Dans ce contexte, le maire, à mi-mots, avertit qu'il devrait substantiellement augmenter les impôts locaux pour

maintenir le niveau des services rendus à la population soit réduire drastiquement ces services et ne plus pouvoir répondre aux demandes nouvelles, soit trouver des recettes nouvelles! Cette situation n'altèrera pas le volontarisme affiché par le maire qui, notamment en matière d'investissement, feindra de croire, et tentera, sans succès, de convaincre que le programme municipal présenté aux électeurs en 2001 sera largement réalisé fin 2006 !

Pour 2006, les seuls grands et nouveaux projets engagés par la municipalité seront d'une part le réaménagement des places Auguste Mounié et René Cassin en centre ville pour une dépense de plus d'un million d'euros, la rénovation de la salle du conseil municipal, pour un montant d'en

(suite page 2)

Conseil municipal... Conseil municipal

(suite de la première page)

viron un million d'euros, et le lancement de l'étude pour la réalisation d'un miniplexe cinématographique en remplacement de l'actuel cinéma municipal. Les autres "orientations" concernent l'achèvement des projets initiés précédemment notamment le Marché du centre ville et l'opération du Noyer doré.

L'opposition toujours en ordre dispersé ...

Une fois de plus l'opposition municipale fit montre de l'absence de cohérence qu'elle étale depuis des années face à une majorité municipale pourtant divisée, éparse mais qui fait front.

C'est André Aubry (PC - Antony- tous ensemble) qui, le premier monte à la charge. L'élue communiste, exonérant le gouvernement de la gauche plurielle de ses responsabilités, notamment en matière d'intercommunalité et de fiscalité locale, déclame que " *les collectivités territoriales assument des responsabilités croissantes en réponses aux besoins sociaux, en matière de développement local, rôle économique et financier pour notre pays.* " Il dénonce également l'illisibilité des projets de la municipalité " *qu'il s'agisse du logement social, du programme d'investissement en matière de logements sociaux, d'équipements de la jeunesse...* " L'élue communiste restera, hélas, muet sur les propositions... Puis, Pascale Le Néouannic, (PS) chef de file de l'opposition institutionnelle, soliloque, rappelant les erreurs de gestion des municipalités précédentes. Elle insiste sur la gestion erratique de la SEMAVA, société d'économie mixte de la ville d'Antony, mise en liquidation par Patrick Devedjian, qui a grevé les finances communales pendant de longues années. Elle souligne, les retards dans la réalisation des équipements publics. Puis, elle s'inquiète des projets pour l'aménagement du secteur Brossolette, Mounié, Cassin. Interpelle le maire sur l'impact local du projet du Trans Val de Marne, dont l'arrivée prévue en 2007 ne sera pas sans incidence sur le quartier de la Croix de Berny. Imprévisible, l'élue socialiste demande même que le maire réactive le dossier de la Résidence universitaire, aujourd'hui enterré, ce qu'elle trouve anormal et inquiétant ! Enfin, c'est un réquisitoire sans complaisance concernant la politique du logement social qui sera asséné à l'assemblée municipale par la chef de file de la gauche plurielle. Pour l'élue socialiste, le compte de logements sociaux n'y est pas ... " *la ville doit s'engager dans une politique foncière en partenariat avec des opérateurs du logement HLM pour acquérir des terrains afin de construire des logements sociaux pour répondre à la demande toujours plus forte* " Position immédiatement controversée par l'autre élu socialiste, Daniel Giromella, qui s'étonne que l'on projette de construire un pôle de 100 logements sociaux le long de l'A86 dans un secteur qui compte déjà un ensemble conséquent d'immeubles (quartier de la cité moderne, NDLR)

Françoise Colmez, "Défi pour Antony", laisse entendre que cette année elle ne renouvellera pas l'expérience de l'année précédente où, en s'abstenant sur le budget, elle avait paru cautionner la politique d'investissement de la majorité municipale.

Annie-Laure Delacroix (Les Verts) souligne pour sa part l'absence de prise en compte des circulations douces - vélos, piétons- dans notre ville. Pour l'élue verte, le projet de réaménagement des places en centre ville est incompatible avec un plan d'aménagement favorisant les circulations douces dès lors que les places de stationnement réservées aux vélos sont éloignées de la gare. Quant aux pistes cyclables, Annie Laure Delacroix craint que le projet municipal n'ait d'autre objectif que de mieux faire passer le projet d'accroissement du trafic TGV le long de la rue du chemin de fer. Enfin, l'élue verte demande que l'on expérimente la " piétonisation " de la rue Auguste Mounié en centre ville au moins le dimanche. L'expérimentation pourrait alors faire l'objet d'une évaluation au terme d'un mois ou deux. "

" Citoyens à Antony " par la voix de Jean François Homassel, exposait des propositions pour 2006, puisque, disait-il, le temps de la confrontation c'est lors du débat budgétaire alors que le débat d'orientations budgétaires devrait permettre que cent fleurs éclosent. Il faisait donc des propositions pour une ville plus équilibrée, plus citoyenne et plus solidaire. Les propositions sont notamment pour une ville plus citoyenne : la mise en place de conseils de quartier, des locaux pour les jeunes dans les quartiers qui en font la demande depuis longtemps. L'aspect social, c'est la refonte du quotient familial, inique à Antony puisqu'il défavorise de nombreuses familles, mais c'est aussi une politique du logement social qui permette une meilleure mixité (dans les projets à venir) et un meilleur confort (pour les logements existants) par une rénovation des logements sociaux municipaux. Le volet écologiste (une ville plus équilibrée), c'est la mise en place d'une vraie politique prenant en compte les circulations douces (pistes cyclables, garage à vélos, contresens cyclables), mais aussi la mise en place d'une politique d'achat-éco-responsable, et d'investissements intégrant toutes les technologies privilégiant le développement durable.

Le silence de l'opposition interne"

L'UDF, dont Pascal Colin est un des membres du bureau national, n'a aucune objection ni aucune réserve à formuler sur le projet d'orientations locales du programme municipal de l'UMP. Dont acte !

L'importance des affaires diverses

Préalablement au débat d'orientations budgétaires, le conseil municipal a été informé des

décisions prises par le maire pendant l'intersession. On y apprend qu'il a loué des locaux récemment acquis par la ville sur la zone industrielle. Le maire est incapable de donner quelque information que ce soit sur l'entreprise locataire... C'est Jean Paul Dova, l'élue aux affaires économiques qui indique qu'il s'agit d'une entreprise qui conceptualise et réalise des structures pour les expositions. Interpellé par les élus " Citoyens à Antony ", Jean Paul Dova affirme que l'étude de restructuration de la zone industrielle engagée par la municipalité sera soumise pour avis à l'ensemble du conseil municipal et promet d'associer les partenaires concernés notamment les habitants du quartier.

Puis, au cours d'une délibération apparemment anodine concernant le remboursement de charges supportées par la ville pour le compte de la communauté d'agglomération, on s'aperçoit que les représentants de l'opposition, André Aubry et Françoise Colmez ont voté le principe de la privatisation de la gestion du personnel, ce que dénonce Jean Marc Feuillade (Citoyens à Antony) relayé par Pascale Le Néouannic (PS). Les deux conseillers communautaires feront repentance en votant cette fois-ci, sur injonction de la chef du groupe Antony Tous Ensemble, contre la privatisation de la gestion du personnel de la fonction publique territoriale

Avant que l'ordre du jour ne soit épuisé, l'ancienne élue communiste, Mireille Breton, constate avec stupéfaction que le groupe "Antony tous ensemble" n'a dit mot de la mise en place des policiers dans les collèges. Elle prépare donc, en mentor du groupe "Antony Tous Ensemble" un texte promptement rédigé.

Unanime, le groupe propose cet texte, à peine amendé, que le maire refusera d'inscrire à l'ordre du jour.

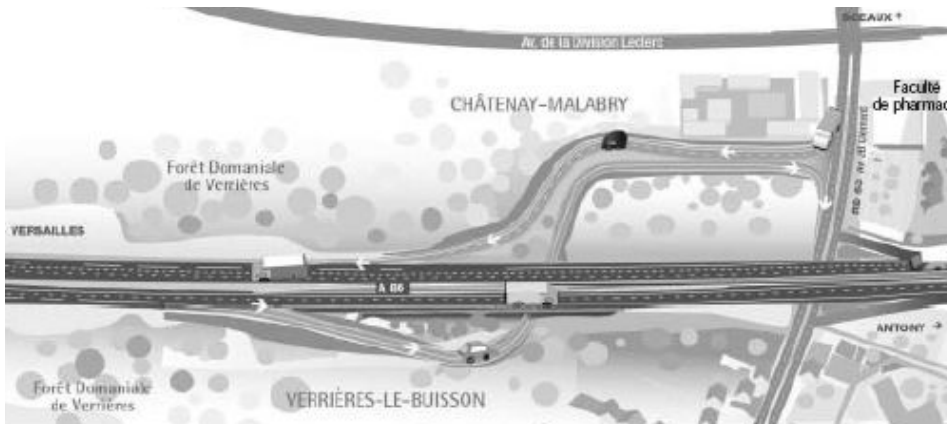
Jean François Homassel interpelle le maire sur le dossier de l'interconnexion du TGV Massy Valenton. Selon l'élue " Citoyens à Antony " le maire est en possession du dossier de suppression du passage à niveau de la rue Mirabeau. Il demande communication de ce dossier à l'assemblée communale. Le Maire confirme avoir depuis plusieurs semaines les propositions de RFF et informe qu'il a décidé de convoquer le comité de suivi municipal en présence des responsables du projet chez RFF...

Puis, l'élue " Citoyens à Antony " interroge le maire sur la demande de rendez-vous formulée de longue date par les représentants de la communauté musulmane, l'association " Epoque " Ils veulent évoquer le projet de réalisation d'une mosquée à Antony. Jean-Yves Sénant rejette toute idée de rencontre avec " ces gens là ", " je n'ai rien à entendre d'eux et rien à leur dire ! " Fin des débats...

Compte rendu: Collectif "Agora"

Autoroute 86:

Le projet du semi échangeur avance

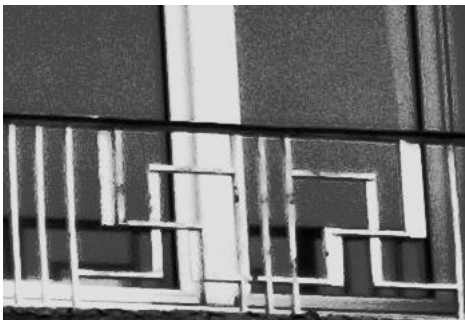


Le dessin ci-dessus est celui du semi échangeur situé à Châtenay Malabry qui devrait permettre aux automobilistes venant de Versailles ou de Vélizy de sortir à hauteur de la faculté de pharmacie plutôt que d'aller jusqu'à la Croix de Berny. De la même manière, les automobilistes antoniens des quartiers sud emprunteront la voie Georges Pompidou pour rejoindre la A 86. Ce projet n'avait pas fait l'una-

nimité, du fait des nuisances supposées pour Verrières et Fontenay. Il permettra un désengorgement de la Croix de Berny mais aura une influence non négligeable pour le quartier Pajeaud, qui n'était pas favorable aux premières moutures de ce projet. Il fait l'objet de réunions de concertation à Chatenay. Et à Antony ? Ce serait bien car nous sommes concernés.

(Le plan est issu des Nouvelles de Chatenay, BMO de la ville voisine)

Croix gammées à Paul Bert



Tout commence par l'annonce avec tambours et trompettes de la fête du 70ème anniversaire de l'école Paul Bert. Certains vieux Antoniens se disent alors qu'ils ne peuvent laisser passer cet anniversaire sans évoquer le problème des croix gammées. Il y a en effet, au premier étage de l'école des ferronneries dont les dessins évoquent le symbole nazi (huit croix gammées à l'endroit, et huit à l'envers). Les élus municipaux de toutes tendances ont donc été alertés, et "Citoyens à antony" a demandé à l'exécutif municipal qu'il prenne rapidement les mesures pour effacer ces symboles malvenus. Pour l'heure, rien n'est entrepris mais gageons que la publicité faite autour de cette affaire entraînera la suppression de ces ferronneries.

Gros Bonhomme et Petit commerce

Nous avons déjà évoqué l'incompétence de l'office municipal HLM qui a créé deux locaux commerciaux dans son nouvel immeuble situé à l'angle de la Nationale 20 et de la rue Jeanne-d'Arc. Au lieu de favoriser les artisans en donnant un local à l'Outil en Main qui pour l'heure réside au centre André-Malraux ; le président de l'office, Jacques Legrand et son vice-président, Philippe Martin, avaient choisi de donner un local au commerce le " Gros Bonhomme " qui vend des vêtements à Antony le long de la Nationale 20. Lors du dernier conseil municipal, on apprenait que le " Gros Bonhomme " allait à nouveau déménager et réoccuper ses anciens locaux à l'angle de la rue Blanche de Castille et de la Nationale 20 (près du conservatoire). L'office municipal aura donc servi de local relais à cette entreprise pendant quelques mois. Est-ce vraiment son rôle ?



La mairie n'aime pas les circulations douces

La ville d'Antony a du mal avec les vélos. Ce constat se vérifie chaque jour même si - reconnaissons-le - elle a consenti quelques efforts. Au fond, elle ne parvient pas à comprendre comment les deux roues pourraient être une alternative à la voiture, et elle pense uniquement ce mode de déplacement comme un loisir. Dès lors, ces programmes en matière d'aménagement de voiries sont soit peu ambitieux soit erronés :

Peu ambitieux, comme l'aménagement dans le Parc Heller d'une voie verte - qui existe déjà !

Erronés, comme l'aménagement d'une voie cyclable rue des Mûres. La piste partirait de nul part pour arriver sur la Nationale 20 sans continuation claire. Nous avons proposé d'aménager les talus des RER B, de créer des voies cyclables dans certaines rues importantes mais sans succès.

Plus intéressant est le traitement du stationnement des deux roues : comme il n'est pas esthétique, le garage à vélos de la gare RER est divisé et rejeté Parc Bourdeau et Parc Sibille. Pourtant l'emplacement actuel avait l'avantage d'être tout près de la gare et d'être surveillé. Et que dire des parkings à vélos devant les équipements publics : ils ne sont pas protégés et consistent uniquement en des racks métalliques souvent réservés aux motos (devant la mairie et dans la cour du Sélect par exemple). Enfin, et malgré les recommandations du CERTU, la ville ne veut pas entendre parler de contresens cyclables. Il s'agit dans certaines rues en sens interdit de permettre que les vélos circulent dans les deux sens. Cela n'est pas dangereux car les voitures voient les vélos, et ça permet d'éviter des détours longs et fatigants pour les deux roues, ce qui est fréquent avec le plan de circulation actuel.

Nationale 20 :

Un radar pour 2006

Il va y avoir un radar sur la Nationale 20. La décision est prise et elle devrait permettre un meilleur respect des limitations de vitesse. Dans notre ville, chacun sait que la nationale est particulièrement rapide entre la Croix de Berny et Bourg la Reine ; où coexistent une église, des équipements sportifs, et dans quelques mois un groupe scolaire. Pourtant ce n'est pas le lieu qui a été retenu par la municipalité qui a décidé de demander de le mettre au niveau du conservatoire, alors qu'à cet endroit un aménagement adéquat de la voirie permettrait de limiter la vitesse....

Cinéma "Le Sélect":

"Ici, comme ailleurs, il y a des spectateurs pour tous les films" (Christine Beauchemin - Flot)



Christine Beauchemin - Flot est la directrice-programmatrice du cinéma le Sélect. Après avoir été enseignante et journaliste, elle travaille dans notre cinéma depuis douze ans. A l'époque, elle est animatrice jeune public, puis, " par glissements successifs ", elle occupe des postes plus administratifs jusqu'à devenir directrice en 1998. A l'heure où un nouveau projet de rénovation du cinéma se fait jour, il a paru intéressant à Agora de rencontrer la directrice de cet équipement pour parler du projet, de cinéma et d'Antony. Questions/Réponses...

Agora : Qu'est ce que vous aimez dans le cinéma le Select actuel ?

Ch B. F. : - J'aime le cinéma pour des petites choses indescriptibles, pour l'âme qui se dégage de ce cinéma. J'aime la salle, j'aime ce qui s'y passe, j'aime voir les visages des spectateurs lors des débats. Mon histoire professionnelle est aussi intimement liée à ce cinéma et à ceux qui lui ont donné son identité, les spectateurs encore très nombreux, ce qui n'est hélas pas le cas partout. Grâce à eux, le Sélect permet de faire découvrir des œuvres d'une grande diversité (esthétique et géographique), ambitieuses et humanistes, mais aussi ludiques et divertissantes.

Agora : Et la cour?

Ch B. F. : - La cour n'est qu'un parking privatif que je n'ai pas vocation, en tant que directrice, à gérer. Par contre la double entrée du cinéma est un atout pour le cinéma qu'il faudra préserver.

Agora : La ressemblance entre l'ancien projet et celui qui est proposé par la municipalité actuellement n'est elle qu'apparente ?

Ch B. F. : - L'ancien projet, je l'ai évidemment connu mais ma fonction faisait que je n'ai pas été consultée. J'étais concernée de loin et je n'étais pas partie prenante. L'idée était de confier l'équipement à un privé, et non plus comme aujourd'hui à un service public municipal. L'idée du projet actuel est partie du cinéma. J'avais envie que le lieu évolue avec plusieurs salles. J'ai donc travaillé sur un projet artistique que j'ai transmis à la municipalité. J'ai toujours eu en tête l'idée de quatre salles, actuellement la mieux appropriée pour un lieu indépendant Art & Essai et qui veut le rester et perdurer face à la concurrence des grands groupes.

Agora : Pourquoi quatre salles ?

Ch B. F. : - A l'heure actuelle, lorsque je fais mon programme, je peux choisir entre deux et parfois six films par semaine. C'est insuffisant et je veux pouvoir mieux défendre les films que j'aime avec davantage de titres, y compris sur plusieurs semaines, des durées d'exposition de films plus longues et un nombre plus important de séances pour ces œuvres. Cela sera pos-

sible avec plus d'écrans. Lorsque je vois les films en amont, je repère ceux que je choisis de programmer dès leur sortie et d'autres, non moins intéressants, plus tard, puisque mon écran unique ne me donne pas la place immédiate. Souvent, même plus tard, cela s'avère impossible.

Cela me permettra aussi de faire plus pour le jeune public et les scolaires. Le jeune public, c'est vrai, c'est de là que je suis issue au Sélect, et c'est important pour moi. Nous avons commencé à faire un travail soutenu et régulier avec les écoles, et nous voyions des équipes éducatives très motivées pour venir au cinéma. C'est vrai que pour aller plus loin, je souhaite qu'une salle (celle de 250 places) soit dédiée aux enfants, avec une décoration et des équipements spécifiques, et je pense qu'un espace devrait leur être dédié pour les accueillir, avant ou après les séances.

Le développement des séances pour enfants (commerciales et scolaires) est un de nos objectifs fondamentaux car le travail avec le jeune public relève non seulement de l'éducation artistique mais civique des spectateurs de demain, avec l'apprentissage de la tolérance et de la différence. Mais les écoles ne peuvent pas passer tout leur temps au cinéma et l'important est qu'il y ait une vraie envie de la part des enseignants. Je note avec satisfaction que les écoles viennent de partout d'Antony, mais aussi d'ailleurs (NDLR : Vitry, Meudon, Kremlin Bicêtre et Fresnes, par exemple).

Agora : Quatre salles, cela ne risque t-il pas d'induire une programmation plus commerciale ?

Ch B. F. : - Je passe parfois des films qui ne sont pas toujours prioritaires dans mes goûts personnels mais ici comme ailleurs, il y a des spectateurs pour tous les films. Il faut passer des films de divertissement dans un souci d'ouverture, de pluralité. Parfois, l'expérience prouve que certains spectateurs allant voir au Sélect un film dit " grand public " reviendront parce que cela leur a permis de découvrir le lieu, mais aussi la programmation. Ce n'est pas pour des raisons de rentabilité que l'on passe ces films, mais aussi parce que le plus triste dans une salle, c'est qu'elle soit vide, et que s'il y a un public pour voir des films c'est quand même mieux. Nous avons cette chance et je veux que cela dure encore longtemps. Par ailleurs j'ajoute que de très beaux films, plus fragiles,

Entretien... entretien... entretien...

rencontrent le succès et qu'il n'y a pas toujours incompatibilité entre le cinéma Art et Essai et un succès populaire. L'histoire du 7e Art le prouve abondamment.

Agora : Quatre salles, est ce réalisable sur le site ?

Ch B. F. : - Je ne suis pas urbaniste et architecte. Je sais ce que je souhaite. D'abord au niveau des accès, je veux conserver ce double accès, d'une part par la Nationale 20, et d'autre part par la rue Henri Lasson. Je ne vois en revanche aucun intérêt à garder la cour du cinéma. Ensuite, ce que j'aime dans ce cinéma, c'est que c'est un lieu vivant, qui a une dimension humaine et sociale tout à fait unique, un lieu imprégné de choses. Lors des rencontres, il y a un je ne sais quoi d'indescriptible. Il faut donc garder cela, et dans mon projet, je veux qu'il y ait un vrai lieu de vie, un foyer digne de ce nom (comme le café de la Pagode à Paris, par exemple). S'il y a un problème de places entre mon projet idéal et ce qui est possible (quatre salles et des espaces de vie), il va de soi que je pense qu'on pourrait sacrifier une salle.

Je suis également défavorable au projet de parking qui débouche directement dans le cinéma, on n'est pas à Velizy, ni à Belle Epine ".

Agora : Les tarifs d'Antony ne sont plus aussi compétitifs qu'auparavant ?

Ch B. F. : - Je ne suis pas sûre que nous soyons plus chers que les villes alentour (même si les tarifs du cinéma de Sceaux sont moins élevés). Nous n'avons jamais augmenté les tarifs depuis 1996, sauf au moment du passage à l'euro, et il n'y a pas de problème de parking payant ou non puisqu'ici la majorité du public vient à pied, et que cela ne changera pas. Quant aux modalités d'abonnement, elles me conviennent et semblent par ailleurs également satisfaire nos spectateurs.

(NDLR : l'idée d'une carte non personnelle d'abonnement n'est pas prévue).

Dans le cadre du nouveau projet, il y a l'idée de conserver de tels tarifs attractifs et très en dessous de ceux pratiqués dans les grandes villes.

Agora : Pourquoi n'y a-t-il pas de synergie entre le théâtre et le cinéma ?

Ch B. F. : - Ce sont deux modes d'expression différents qui bien sûr se rejoignent artistiquement. C'est vrai qu'actuellement il n'y a pas de synergie entre ces institutions. Je suis néanmoins favorable pour créer de vraies passerelles entre tous les arts quand c'est possible et c'est une évidence que plusieurs salles faciliteront cette approche commune. (De telles synergies ont eu lieu pour la musique (ciné-

concerts), la BD (Des Bulles dans la Ville) et plus anciennement avec la venue commune de Marie-Christine Barrault au TFG et au Sélect).

Agora : Cela peut s'apparenter à une absence de politique culturelle de la ville ?

Ch B. F. : - La politique culturelle, c'est aussi aider des lieux culturels, surtout concernant le cinéma de plus en plus aux mains de grandes enseignes et ne relevant pas d'un engagement public, privilégiant des méga-complexes sans âme et non des lieux de proximité à échelle humaine. La tendance actuelle va plutôt dans le sens du gigantisme. La municipalité m'accompagne dans mon projet artistique. Il y a peu de villes qui investissent dans la culture cinématographique, c'est donc déjà en soi un véritable acte politique. "

Agora : Comment expliquez vous l'absence de concertation sur le projet ?

Ch B. F. : - Le projet a été présenté lors d'un débat au cinéma en présence d'une personnalité représentant une institution cinématographique d'Etat (le 12 janvier après le film Gentille). Il y a eu un affrontement que je n'ai pas compris, mais je ne le regrette pas, je regrette juste qu'il n'y ait pas eu assez de public. Pour ma part j'informe le public, notamment dans le programme qui est distribué au cinéma (et par ailleurs envoyé à un grand nombre de spectateurs). Je n'ai toujours pas compris qu'on se focalise sur le nombre de salles. Je ne comprends pas pourquoi 2 salles c'est mieux que quatre, et je n'ai pas entendu d'explications claires. Avec mon vécu, mon expérience professionnelle, ma connaissance du secteur de l'exploitation, l'analyse objective de la situation présente et future, et sans prétendre avoir la vérité révélée, je pense que je peux donner d'utiles pistes et axes de réflexion. Je demeure sincèrement et honnêtement persuadée du bien-fondé de ce projet qui d'ailleurs recueille un encouragement et une compréhension plutôt favorable parmi notre public.

Agora : Pendant les travaux, ce sera l'écran noir à Antony ?

Ch B. F. : - Mon souhait, compris par la municipalité, c'est de trouver un lieu de diffusion pendant les travaux. Il n'y a malheureusement pas 36 lieux dans la ville et je ne suis pas sûre que nous trouverons un lieu idéal provisoire à 20 mètres du cinéma. Les choses ne sont pas encore arrêtées, il n'y a pas de certitude sur l'emplacement mais pas de doute sur sa nécessité. Je pense que le phasage des travaux n'est pas possible, car il entraînerait trop de nuisances. Il existe des cinémas où

cela s'est fait mais ce n'est pas une réussite car il y avait trop de bruit.

**Entretien réalisé par
Fabien Feuillade**

et Jean François Homassel

(Cet entretien a été relu et amendé par Christine Beauchemin - Flot)

Quel cinéma aimeriez-vous pour Antony ?

Micro trottoir réalisé auprès des spectateurs du Sélect le vendredi 17 mars 2006 entre deux séances, de 20h à 20h30.

Stéphane - 36ans- quartier Parc Heller

Un cinéma où il y a des sorties nationales et en même temps des films culturels. Ce qui m'intéresse c'est d'avoir de la place quand je viens au cinéma. Plus il y a de salles, plus il y a de films, deux ou trois salles pour Antony ce serait bien.

Marie claire - 54 ans- quartiers des fleurs

Priorité à un cinéma art et essai avec maintien du lieu en centre ville. Deux salles, pas un grand complexe. Si j'étais intéressée par ce type de cinéma sans âme j'irais à Belle-Epine.

Chantal - 45 ans- Quartier Beauvallon

Un cinéma avec au moins deux salles, avec plus de séances par film et des prix abordables sur le site actuel. Je ne vais jamais au cinéma ailleurs. Il faut un autre lieu pendant les travaux.

François - 24 ans- Châtenay-Malabry

J'apprécie le système des petits cinémas comme à Antony et à Chatenay. Il y a souvent une bonne programmation et de la chaleur, C'est mieux que les grands complexes où on paye une fois et demi plus cher.

Claude et Sylvie - 53 et 56 ans- quartier pont d'Antony

Il faut garder l'esprit « Sélect » art et essai. Pourquoi pas des salles en plus avec plus de choix de séances. Quatre salles pour quatre select ce serait parfait.

Delphine - 20 ans- centre ville

Ce cinéma tel qu'il est il me va bien, il faut surtout garder des prix abordables, il faudra pas que cela monte trop. Il faut garder l'art et essai quelque soit le nombre de salles.

Point de vue... point de vue...

" **Pourtant, le libéralisme,
lui, n'a jamais tué personne....** " *

.... A voir !

(Jean-Pierre Duffet)

Malgré la promotion orchestrée par les médias télévisuels, devenus la véritable cellule de communication du clan des Sarkozyens, la dernière œuvre littéraire* de Patrick Devedjian ne devrait pas devoir figurer au palmarès du prochain prix Goncourt, ni dépasser en terme de tirage le cadre confidentiel de la ville d'Antony et ses environs. Tout au plus, il devrait peut-être permettre à son auteur de revendiquer dans un prochain gouvernement le Ministère de la propagande, à défaut de celui de la parole, comme témoignage d'une discrimination positive qu'il revendique. La lecture de l'ouvrage n'est qu'une longue litanie sur les turpitudes d'un Ministre délégué (que le monde nous envie ?), teintée d'ingratitude pour ses collègues de droite qui ne portaient pas le label d'élu local et qui tente de faire oublier son adhésion à la politique anti-sociale d'un gouvernement qui lui aura quand même permis de disposer d'un vaste appartement de fonction pour le rapprocher de son lieu de travail et lui éviter la promiscuité des salariés qui s'entassent chaque matin dans les wagons surchargés du RER. Des trois valeurs de la République c'est la Liberté qui emporte sa préférence, laissant à la gauche celles de l'Égalité et de la Fraternité qu'il ne conçoit que dans la précarité des embauches. L'éducation nationale est généralement considérée comme un élément primordial d'une politique de formation et d'intégration. Pourtant, il s'insurge contre le rationnement des subventions à l'enseignement libre sous prétexte que l'école publique (même dotée d'enseignants qu'il qualifie pourtant d' " admirables " *) lorsqu'elle cumule les handicaps de son implantation dans un " quartier très difficile où la majorité des enfants sont issus de familles non francophones " * et l'insuffisance de moyens ne répond plus aux attentes des parents pour l'avenir de leurs enfants auxquels il propose comme solution de consentir de nouveaux sacrifices financiers. En cela, il se différencie assez peu de Mr De Robien qui dans son plan ministériel d'éducation prioritaire (" Ambition-réussite) privilégie d'abord les collèges implantés en zones UMP. Mr Devedjian ne manque jamais une occasion

de nous faire apprécier son humour, aussi fait-il un long plaidoyer en faveur du lien et du dialogue constants nécessaires entre l'élu et les concitoyens (cf. Agora de Février 2006 : le projet d'interconnexion TGV Massy-Valenton, le projet d'immeuble avenue Fenzy à la Croix de Berny, l'opération de démolition - construction du cinéma le Sélect d'Antony, le transfert à la communauté d'agglomération du théâtre Firmin Gémier,....). Il légitime ainsi le privilège de l'élu local à devenir Ministre plus qu'un représentant de la société civile en raison de sa capacité à avoir été adoubé sur un projet (peu en importe pour lui le bilan). Ainsi, lorsqu'il regrette que les recommandations de la Cour des comptes ne soient pas suffisamment prises en considération, il semble oublier le peu de cas qu'il en fait lui-même (rapport d'observations définitives sur les exercices 1996 à 2002 inclus de sa gestion de la commune d'Antony du 11 octobre 2005)**.

Pour conclure, il convient de méditer ces quelques phrases extraites du livre : "l'absentéisme est le signe d'un consensus, le symptôme d'une réduction des passions politiques. En politique aussi, qui ne dit mot consent. " Si vous ne vous déplacez pas pour aller voter, c'est que, bon an mal an, vous n'êtes pas indignés par le mauvais en place ou par le favori de l'opinion. Vous n'en faites pas un drame. ". Les précaires (chômeurs, RMI, intérimaires, CNE, CPE,....), les retraités qui devront bientôt cumuler un emploi rémunéré pour compenser la faiblesse de leurs pensions, les surendettés et autres " racailles " auront l'occasion de lui offrir un démenti formel en 2007.

* " A moi le Ministère de la parole ! " Entretiens avec Emmanuel Kessler, Ed. de l'Archipel

**<http://www.ccomptes.fr/crc/votre-region/ile-de-france/ROD/ROD2005/antony.pdf>

André Aubry enterre le vote révolutionnaire !

André Aubry n'est pas content et le fait savoir dans un long article publié dans l'hebdomadaire "Antony- Hebdo." Pris, une fois encore, en connivence avec la majorité municipale, l'ancien maire communiste se défend d'avoir cautionné, lors de la commission d'appel d'offres, le projet d'aménagement des places Auguste Mounié et René Cassin en centre ville. Rappelons les faits : la majorité municipale décide de relancer le projet d'aménagement de ces places, projet initié par Patrick Devedjian lorsqu'il était encore maire. Raymond Sibille qui lui succéda, décida, sagement, qu'il s'agissait alors d'une " folie " dont la ville pouvait se dispenser tant il y avait d'autres priorités attendues par les antoniens... C'est donc Jean Yves Sénant qui, connaissant l'attrait quelque peu irrationnel de Patrick Devedjian pour les fontaines, a décrété l'urgence de la réalisation en 2006.

Contrairement aux habitudes, le maire invite, convoque, l'ensemble du Conseil municipal à une réunion de présentation du projet. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'une réunion de concertation mais d'une simple réunion d'information... L'opposition municipale questionne, interpelle, émet réserves et rejets...

A l'ordre du jour du conseil municipal du 2 mars, les élus sont invités à approuver le projet d'aménagement et à entériner les marchés validés par la commission d'appel d'offre. Surprise, André Aubry, le représentant de l'ex gauche plurielle, émet un avis positif sur l'attribution des marchés mais vote contre la délibération. Aussi, Jean François Homassel, au nom du groupe des élus " Citoyens à Antony et Radical ", dénonce l'ambiguïté de la position de l'élu communiste qui en commission d'appel d'offre donne un avis favorable et qui en séance du conseil vote contre le projet !

Pour André Aubry, dans un article publié par le journal " Antony-hebdo ", la commission d'appel d'offres (...) n'est pas compétente au regard de la loi pour juger du bien-fondé d'un projet mais (...) se contente de veiller à la régularité de la passation des marchés publics " Ainsi, la seule mission des élus membres de la commission d'appel d'offre serait de vérifier la conformité de la procédure au regard de la loi !

Pour " Citoyens à Antony " chacun doit être et rester à sa place. La première mission de l'élu est politique... Il doit l'affirmer et l'assumer. Ainsi quand un projet lui semble contraire aux intérêts des citoyens, quand un projet n'est pas conforme avec ses convictions, un élu a le devoir moral et intellectuel, d'assumer jusqu'au bout cette opposition... Dès lors, soit il ne siège pas à la commission qui attribue aux entreprises la réalisation du projet, soit il vote contre...

André Aubry a-t-il, à tout jamais, enterré le vote révolutionnaire qui, jadis, lui était si cher ?

Jean Marc Feuillade

La police s'installe dans les collèges

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a adopté le vendredi 24 février, à titre expérimental, un protocole visant à renforcer la sécurité des collèges de trois communes (Antony, Clichy et Courbevoie). Il permet l'installation au sein des collèges d'un policier référent chargé, en accord avec le chef d'établissement, de tenir des permanences au sein du collège pour rencontrer les personnels et les élèves, de transmettre les signalements d'incidents ou d'infractions survenus au sein du collège, et de procéder, directement et sur les lieux, à la prise éventuelle de plaintes consécutivement à des infractions commises à l'intérieur ou aux abords immédiats de l'établissement scolaire. Les associations de parents d'élèves, aussi bien la FCPE que la PEEP, s'inquiètent de la mise en œuvre de cette mesure prise, à la mode CPE, sans consultation avec les Conseils d'administration."

La FCPE publie un communiqué de presse listant leurs points de désaccord : " Les missions confiées à ce policier mêlent des tâches à vocation préventive à des tâches directement liées à la fonction répressive, comme le signalement d'incidents et l'instruction directe de plaintes. Le positionnement de ce fonctionnaire est ambigu et transforme les lieux éducatifs en annexe du commissariat de police ; Ce dispositif va entraîner une perte des repères en matière d'autorité . D'autant que le policier reste sous l'autorité de sa hiérarchie avec un risque de conflits entre adultes pour le traitement de certaines situations ;
- Un officier de prévention intervient déjà à la demande des chefs d'établissement,

à la satisfaction de la communauté scolaire, pour informer du rapport aux lois et aux infractions pénales à titre éducatif. Ce protocole supprime cet officier de prévention, extérieur au collège, et le remplace par le policier référent, intégré au collège ;

- Ce policier en tenue d'uniforme sera doté d'un local avec des moyens informatiques portables et il portera son arme."

La PEEP quant à elle, s'exprime par la voix de sa présidente antonienne dans le presse. Elle avoue « être encore en pleine interrogation sur le sujet. Nous trouvons très bien d'avoir un policier qui soit un interlocuteur privilégié chargé de faire de la prévention. De là à ce qu'il dispose d'un bureau dans l'établissement, c'est peut-être un peu beaucoup. Nous aurions préféré qu'on ne nous supprime pas les surveillants. Un surveillant ou un médiateur, ça suffit sans doute pour désamorcer les petits conflits... ».

Cet avis est partagé par toutes les associations de parents d'élèves. Si bien que les Conseils d'administration des collèges poursuivent l'opposition. Au collège François Furet une motion, commune à tous les parents d'élèves, est adoptée contre ce protocole et souligne que « pour suivre leur scolarité sereinement les collégiens ont besoin de moyens éducatifs et non de répression . ». Au collège Descartes aussi une motion semblable est approuvée. Dans les deux cas, personne n'a voté en faveur du policier référent. Les conseillers municipaux, comme le conseiller général, se sont fait porter pâles afin de ne pas avoir à défendre leur mentor politique départemental.

En revanche, le principal du collège Anne-Frank a refusé de soumettre au vote la motion en prétextant que le protocole n'était pas encore officiel et le collège Henri-George-Adam exhibe dans une photo d'un journal régional, son policier référent, Aurélie, 25 ans, à côté de la Principale qui ne craint pas de placer devant le fait accompli l'ensemble des partenaires.

Deux semaines après la décision du Conseil général la mobilisation continue : 5 collèges ont voté contre ce protocole (2 à Antony, 2 à Clichy et 1 à Courbevoie), des

manifestations se sont tenues à Clichy, des recours administratifs sont déposés par les enseignants, des pétitions circulent sur Internet. Car la crainte est la généralisation de cette expérience à tous les collèges du département à la rentrée 2006. Le risque est grand puisque la suppression de l'officier de prévention impose désormais aux chefs d'établissement de recourir aux policiers référents et de valider ainsi le dispositif.

Pierre Rufat

Centre-ville:

Les kiosquiers sont-ils condamnés à disparaître?



Antony, sur le parvis du RER, existent deux kiosquiers qui exercent leur métier depuis des années et qui sont bien connus des milliers d'antoniens et des habitants d'autres villes, qui, tous les jours, prennent le RER B dans cette station du centre ville. Ces petits commerçants ont subi de plein fouet la restructuration de la gare avec notamment la modification des flux qui entraînaient une baisse de leur chiffre d'affaires. Pourtant, ils n'ont pas été découragés et sont restés en place, même après l'installation d'un relais H à la faveur du réaménagement de la gare.

Le projet de réaménagement des places Auguste Mounié et René

Cassin décidé par la Mairie a permis à la RATP de poser ses conditions . Une des conditions est la suppression des deux commerces actuels et leur remplacement par un relais H, l'autre est, le départ des deux kiosquiers actuels.

Il faut savoir que la situation de ces deux commerçants est précaire (même si ils ne bénéficient pas d'un CPE!) parce qu'ils ont un bail d'occupation précaire même si ils sont là depuis des années. Ils font signer une pétition auprès des habitants et ils la transmettront à la RATP, à la Mairie également. Il va sans dire que nous soutenons totalement leur action et que nous vous invitons à signer la pétition que vous trouverez dans les deux kiosques.

Interconnexion TGV Massy-Valenton

Interconnexion TGV Massy-Valenton: CDR MaVal dans l'action



Dans un cadre festif, une vingtaine de coureurs et de supporters du CDR MaVal, se sont donnés rendez-vous pour participer au semi marathon d'Antony. Tous portaient des ballons ou arboraient des tee-shirts "NON AU PROJET RFF" ou "TGV enterré" pour d'alerter les Antoniens sur la gravité des nuisances que fait peser le projet de RFF qui vise à augmenter considérablement la capacité du trafic ferroviaire TGV et Fret en pleine Ville au milieu des quartiers sans aucune considération de l'environnement urbain et du cadre de vie des milliers de riverains. Une fois de plus, le CDR MaVal est à la tête de la course contre le projet d'interconnexion TGV Massy-Valenton. Prochaine action, la marche du 2 avril dans les rues d'Antony.

Un projet peut en cacher un autre!

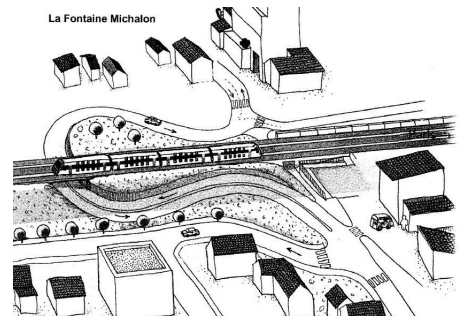
L'interconnexion Massy-Valenton n'est qu'un maillon de la future rocade TGV Ile de France

Dans le cadre du second forum sur la révision du Schéma directeur de la Région Ile de France, vendredi 10 mars, Bertrand Landrieu, préfet de Région évoquant le devenir des réseaux de transports ferroviaires a préconisé d'inscrire le principe d'une rocade des TGV qui assurerait l'interconnexion des différents réseaux tout en permettant de désengorger les gares parisiennes par la localisation judicieuse de quelques gares en proche ou grande couronne et notamment le "Barreau sud" qui permettrait à Orly d'être doté d'une gare TGV à l'instar de Massy, Chessy-Marne la Vallée et Roissy. " Il restera alors, a déclaré le préfet de Région, à compléter cette rocade dans sa partie Nord et Ouest qui relève de la problématique de liaison des régions normandes avec Roissy et avec le réseau TGV en général. Il nous semble, poursuivait, Bertrand Landrieu, qu'il faut inscrire au SDRIF cette partie Nord et qu'il faut étudier le principe d'une gare TGV à la Défense. "

Ainsi, l'interconnexion Massy-Valenton ne serait donc qu'un maillon d'un projet beaucoup plus vaste et complexe que ce qui a été jusqu'alors présenté aux habitants et aux élus locaux. La rocade projetée permettant l'interconnexion de l'ensemble du réseau TGV, les conséquences seront beaucoup plus lourdes pour les riverains puisqu'il ne fait guère de doute que le nombre de trains TGV circulant sur cette liaison sera bien supérieur à celui annoncé. Il va de soit, qu'un accroissement important du trafic TGV sur la ligne Massy-Valenton compromettra définitivement le développement du réseau RER C. Ainsi privilègera-t-on le trafic grande vitesse grandes distances au détriment du réseau de transport de voyageurs de banlieue. Ce nouvel épisode du projet d'interconnexion TGV de la ligne Massy-Valenton conforte les riverains qui militent pour la réalisation d'une ligne à grande vitesse en site propre ou, à défaut, l'enfouissement total de la ligne Massy-Valenton

Passage à niveau: RFF dévoile ses projets

Lundi 20 mars le maire a réuni le Comité municipal de suivi du projet d'interconnexion TGV Massy-Valenton afin de l'informer des solutions préconisées par RFF en vue de la suppression du passage à niveau de la rue Mirabeau. D'emblée, le représentant de RFF en charge du projet, excluait le passage des voies de chemin de fer en souterrain invoquant des raisons techniques et financières. Il développait donc la construction d'un passage souterrain pour le trafic automobile dans une version dite courte qui a la préférence de RFF et l'autre plus longue (voir croquis ci-dessous) et d'un passage souterrain réservé aux circulations douces - piétons, vélos- à hauteur de l'actuel passage à niveau. La rue nouvelle longerait la ligne ferroviaire de part et d'autre, les voies ferrées étant déplacées de quelques mètres coté gare Michalon. Les travaux qui nécessitent études approfondies et expropriations éventuelles ne pourraient être engagés avant 2009/2010 pour être achevés deux ans plus tard. Quoi qu'il en soit l'alternative choisie par RFF compromettrait définitivement l'enfouissement de la ligne TGV Massy-Valenton. Elle est donc inacceptable pour les riverains et le conseil municipal qui en juin dernier a voté à l'unanimité un voeu exigeant cet enfouissement.



Ci dessus le projet qui a la faveur de RFF, ci dessous, une alternative, qui fera appel à un engagement financier conséquent des contribuables antoniens sans résoudre pour autant les problèmes engendrés par la ligne TGV Massy-Valenton

